



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/WG.1/2006/1  
8 juin 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA POLLUTION  
ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE À LONGUE DISTANCE**

Groupe de travail des effets  
Vingt-cinquième session  
Genève, 30 août-1<sup>er</sup> septembre 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE  
LA VINGT-CINQUIÈME SESSION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève  
et s'ouvrira le mercredi 30 août 2006, à 10 heures<sup>1</sup>

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport sur les travaux de la vingt-quatrième session.
3. Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires.
4. Derniers résultats des activités relatives aux effets.

---

<sup>1</sup> Des nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir dûment le bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>) et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de l'ouverture de la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, dont les nouveaux locaux se situent au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan disponible sur le site Web de la Convention à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>).

5. Examen des derniers résultats et état actuel des connaissances scientifiques et techniques.
6. Développement des activités relatives aux effets et contribution de ces activités à l'examen des protocoles.
7. Financement des activités relatives aux effets.
8. Élection du Bureau.
9. Questions diverses.

### **Notes explicatives**

#### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

#### **Point 2: Adoption du rapport sur les travaux de la vingt-quatrième session**

Le Groupe de travail des effets est appelé à adopter le rapport sur les travaux de sa vingt-quatrième session (EB.AIR/WG.1/2005/2).

#### **Point 3: Questions découlant des réunions récentes de l'Organe exécutif et de ses organes subsidiaires**

Le Groupe de travail est appelé à prendre note des questions découlant de la vingt-troisième session de l'Organe exécutif de la Convention (ECE/EB.AIR/87 et Add.1), la trente-septième session du Groupe de travail des stratégies et de l'examen (EB.AIR/WG.5/80) et la vingt-neuvième session de l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) (EB.AIR/GE.1/2005/2).

#### **Point 4: Derniers résultats des activités relatives aux effets**

Le Groupe de travail sera saisi du rapport annuel commun de 2006 des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique sur les résultats de leurs activités (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/3) et d'un rapport sur l'état d'avancement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/3/Add.1). Les pays chefs de file appelleront l'attention sur les activités récentes et les résultats obtenus par rapport au plan de travail pour 2006, y compris les contributions éventuelles à l'examen du Protocole de Göteborg. En particulier:

a) Le PIC d'évaluation et de surveillance des effets de la pollution atmosphérique sur les forêts fera rapport sur sa vingt-deuxième réunion, tenue à Tallinn;

b) Le PIC d'évaluation et de surveillance de l'acidification des cours d'eau et des lacs fera rapport sur sa vingt et unième réunion, tenue à Tallinn;

- c) Le PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur les matériaux, y compris ceux des monuments historiques et culturels, fera rapport sur sa vingt-deuxième réunion, tenue à Catania (Italie);
- d) Le PIC relatif aux effets de la pollution atmosphérique sur la végétation naturelle et les cultures fera rapport sur sa dix-neuvième réunion, tenue à Caernarvon (Royaume-Uni);
- e) Le PIC de surveillance intégrée des effets de la pollution atmosphérique sur les écosystèmes fera rapport sur sa quatorzième réunion, tenue à Riga;
- f) Le PIC de modélisation et de cartographie des niveaux et des charges critiques ainsi que des effets, risques et tendances de la pollution atmosphérique fera rapport sur sa vingt-deuxième réunion, tenue à Bled (Slovénie);
- g) S'agissant de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique, le Bureau de Bonn du Centre européen pour l'environnement et la santé (CEES) de l'OMS, en tant que chef de file, fera rapport sur la neuvième réunion de l'Équipe spéciale, tenue à Berlin; et
- h) Le Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique fera rapport sur sa sixième réunion, tenue à Sitges (Espagne).

Le Groupe de travail est appelé à prendre note de l'achèvement des travaux sur des éléments du plan de travail. Il voudra peut-être donner des orientations quant aux futurs objectifs.

**Point 5: Examen des derniers résultats et état actuel des connaissances scientifiques et techniques**

L'examen suit les grandes lignes et les éléments du rapport commun annuel de 2006 des programmes internationaux concertés (PIC) et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/3), et s'articule autour de divers thèmes liés à la pollution, à savoir:

- a) Acidification;
- b) Azote nutritif;
- c) Ozone;
- d) Particules;
- e) Métaux lourds;
- f) Polluants organiques persistants (POP);
- g) Questions transversales.

L'examen de chaque thème s'appuiera sur des contributions tirées des éléments pertinents du plan de travail et d'autres travaux, notamment sur les éléments de plan de travail communs,

qui sont mis en œuvre dans le cadre de tous les programmes. Les exposés comprendront aussi des questions soulevées dans les rapports techniques des PIC et lors des ateliers:

- i) Résultats de la surveillance de l'état des forêts en Europe en 2005 (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/5);
- ii) Modélisation dynamique, fonctions de charges cibles et charges critiques pour les eaux de surface et les sites du PIC-Eaux (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/6);
- iii) Tendances de la corrosion et de la pollution atmosphérique en 1987-2003 (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/7);
- iv) Effets de l'ozone sur la végétation dans le contexte du changement climatique (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/8);
- v) Bilans de captage et charges critiques de métaux lourds sur les sites du PIC-Surveillance intégrée (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/9);
- vi) Charges critiques d'acidification, d'eutrophisation et de métaux lourds: état, dépassements et progrès de la modélisation de l'azote (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/10);
- vii) Risques que posent pour la santé les métaux lourds provenant du transport à longue distance des polluants atmosphériques (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/12);
- viii) Réunion du Groupe commun d'experts de la modélisation dynamique (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/14);
- ix) Atelier sur les niveaux critiques d'ozone: appliquer et perfectionner la méthode fondée sur les flux (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/11);
- x) Rapport sur les travaux de l'atelier intitulé «Causal Relations of Nitrogen in the Cascade» (relations de causalité faisant intervenir l'azote dans la séquence de réactions) (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/15);
- xi) Rapport de l'Atelier sur les retombées économiques de la pollution atmosphérique sur le patrimoine culturel (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/17);
- xii) Autres documents et publications mis à disposition par les centres des programmes.

Le Groupe de travail est appelé à prendre note des rapports techniques et des progrès accomplis. Il voudra peut-être donner des orientations quant aux activités futures, notamment en ce qui concerne la contribution à l'examen du Protocole de Göteborg de 1999.

**Point 6: Développement des activités relatives aux effets et contribution de ces activités à l'examen des protocoles**

Le Groupe de travail sera saisi, pour examen, des documents établis par son Bureau en consultation avec le Bureau élargi du Groupe de travail, en tenant compte des décisions

pertinentes adoptées dernièrement par l'Organe exécutif ainsi que des informations disponibles sur le programme «Un air pur pour l'Europe» (CAFE) de la Commission européenne, à savoir:

- a) Projet de plan de travail de 2007 pour les activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/4);
- b) Rapport commun de 2006 des programmes internationaux concertés et de l'Équipe spéciale des aspects sanitaires de la pollution atmosphérique (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/3 et Add.1);
- c) Examen du Protocole de Göteborg de 1999 (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/18);
- d) Projet de règles concernant les données de la Convention.

Le Groupe de travail est appelé à se prononcer sur les textes des documents et à en approuver la présentation à l'Organe exécutif, à sa vingt-quatrième session.

**Point 7: Financement des activités relatives aux effets**

Le Groupe de travail sera saisi d'une note, établie par le secrétariat, sur le financement des activités relatives aux effets (ECE/EB.AIR/WG.1/2006/13), qui récapitule les contributions volontaires reçues en 2005 et 2006 et précise comment les contributions ont été utilisées en 2006 et comment il est prévu de les employer en 2007. Le Groupe de travail est appelé à examiner cette note et à en approuver la présentation à l'Organe exécutif à sa vingt-quatrième session.

**Point 8: Élection du Bureau**

Le Groupe de travail est appelé à élire un président et cinq vice-présidents, qui constitueront le Bureau et resteront en fonctions jusqu'à la fin de la session suivante.

**Point 9: Questions diverses**

Le Groupe de travail des effets sera saisi, pour examen, d'une liste provisoire des réunions pour 2006-2007, établie par le secrétariat sur la base des renseignements communiqués par les délégations et les programmes.

-----